



Pantalon de travail renforcé au niveau de tibia avec poches holster haute visibilité, Classe 2

Pantalon de travail de protection individuelle avec poches holster multifonctionnelles et poches de jambe égales, idéal pour une utilisation dans des environnements dangereux et des zones de travail à haut risque. Le pantalon de coupe classique est doté d'un renfort en Aramide sur les genoux et le bas des jambes pour une durabilité et une protection supplémentaires.

Pantalon de travail à haute visibilité de coupe régulière qui offre une protection fiable dans les zones de travail à haut risque et les environnements dangereux. Le pantalon offre une protection certifiée avec des propriétés antistatiques, une protection intrinsèque contre la chaleur et les flammes et une protection contre l'arc électrique. Le pantalon est également doté du système de protection des genoux KneeGuard™. Le bas des jambes renforcés en Aramide pour une durabilité accrue et une protection fiable des genoux et des tibias. Visibilité de Classe 2.

- Poches holster multifonctions renforcées par DuPont™ Kevlar®
- Poches à jambes égales renforcées par DuPont™ Kevlar®
- Poches aux genoux et tibia renforcées en Aramide
- Système de protection des genoux KneeGuard™ Pro certifié selon la norme EN 14404
- Jambes préformées, un gousset extensible à l'entrejambe pour un mouvement exceptionnel.
- Des poches sur les jambes égales pour s'adapter aux gauchers et aux droitiers

Taille 88-128, 44-64, 144-164

Matière

Matière principale : 49 % modacrylique FR, 42 % coton, 5 % aramide, 3 % polyamide, 1 % antistatique, 300 g/m². Renfort : 100 % para-aramide, 545 g/m².

Care

 Laver en machine à 60°C

 Ne pas utiliser d'eau de javel.

 Séchage au sèche-linge à 60°

 Repassage vapeur ou à sec à basse température, 110° C

 Solvants de nettoyage à sec

Certifications



Catégorie CE:
Catégorie III

Personal Protective Equipment (PPE):
Category 3, Personal Protective Equipment (PPE) directive (EU) 2016/425. Individual classification are found in each garment.

EN ISO 20471 – Vêtements haute visibilité:
Classe 2

EN ISO 11612 – Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes:
A1 Propagation de flammes réduite, A2 Propagation de flammes réduite, B1 Chaleur convective, C1 Chaleur rayonnante, F1 Chaleur de contact

EN 14404 – Protection des genoux:
Certifié pour genouillères 9110, 9112, 9116 et 9191, Type 2, Niveau 1

EN 61482-2:2018 Vêtements de protection contre les risques thermiques d'un arc électrique:
11,4 ATPV: [cal/cm²] , 1 APC [cal/cm²]

Certification CE:
EN ISO 20471 – Vêtements haute visibilité, EN ISO 11612 – Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes, EN 61482-2:2018 Vêtements de protection contre les risques thermiques d'un arc électrique, EN 14404 – Protection des genoux

